economiesuisse



Une commission parlementaire rejette des interventions protectionnistes

La commission du Conseil des États a rejeté trois interventions visant à exclure l'huile de palme d'accords de libre-échange. Ces interventions ne permettraient pas d'atteindre des objectifs environnementaux et nuiraient massivement à l'économie. En effet, leur acceptation impliquerait la rupture de négociations en vue de la conclusion d'accords de libre-échange avec des marchés émergents.

Des interventions demandent que la Suisse exclue l'huile de palme de ses négociations avec la Malaisie en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange et qu'elle importe moins d'huile de palme en général. Telle est le contenu d'une motion de Jean-Pierre Grin, conseiller national UDC, adressée au Conseil fédéral. Le Conseil national a accepté cette motion au printemps. La Commission de politique extérieure du Conseil des États (CPE-E) recommande, au contraire, de la rejeter. Elle accorde plus d'importance à l'accès aux marchés internationaux et à la marge de manœuvre de la Suisse en matière de politique extérieure, ce qui est réjouissant. L'Indonésie et la Malaisie sont les principaux exportateurs d'huile de palme. La commission a également rejeté deux initiatives cantonales qui visaient à exclure l'huile de palme des négociations avec l'Indonésie. C'est maintenant au tour du Conseil des États de se prononcer sur ces interventions.

Améliorer l'accès à d'importants marchés d'avenir!

La Suisse négocie actuellement des accords de libre-échange avec l'Indonésie et la Malaisie. Leurs marchés renferment la promesse de bénéfices élevés pour les entreprises suisses, pour autant que l'accès au marché soit amélioré. Selon PwC,

l'Indonésie deviendra la quatrième économie mondiale d'ici à 2050. Les deux États négocient aussi des accords commerciaux avec d'autres pays, raison pour laquelle la Suisse risque de se faire distancer en cas d'acceptation de ces interventions. Au vu de l'importance de l'huile de palme pour leur économie, il est clair qu'ils n'accepteront pas un accord de libre-échange qui l'exclue – tout comme la Suisse n'accepterait pas un accord sans les montres. economiesusse a analysé les faiblesses que présentent ces interventions et les risques de politique extérieure qu'elles renferment.

La motion de la commission également problématique

La commission du Conseil des États a formulé sa propre motion. Celle-ci évoque très justement les défis posés par la production d'huile de palme. Elle renonce à exclure catégoriquement l'huile de palme, mais menace aussi de restreindre la marge de manœuvre très étroite de la Suisse. La motion prévoit que les importations d'huile de palme ne peuvent être facilitées que si la production d'oléagineux n'est pas réduite en Suisse. Dès lors il n'est pas possible de faire des concessions pour améliorer l'accès au marché de produits agricoles suisses affichant une valeur ajoutée élevée. L'intervention manque de souplesse, de même qu'elle est protectionniste et vise le maintien des structures. À moins que le Conseil des États ne l'améliore substantiellement, il importe de la rejeter.

Lire l'analyse d'economiesuisse